

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni le Jeudi 19 décembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes d'Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

54 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°56

55 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°57

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN (à partir de la délibération n°57)
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Fatiha BRIKOU AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Josiane CURT	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Dominique RUAZ
Jean-Pierre ANDRE	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Sabrina BARBERO
Alain REGAUDIAT	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Claude DURAY
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Simon OUVRIER BUFFET a été désigné Secrétaire de séance.

Objet : Contrats - Demande de subventions pour l'opération Rénovation lourde du gymnase « Les Grands Champs » à Frontenex

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'Agglomération Arlysère exerce au titre de la compétence optionnelle « Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs et culturels » l'entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Or, le gymnase de Frontenex « Les Grands Champs » fait partie de la liste des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Le gymnase « Les Grands Champs » de la commune de Frontenex est un bâtiment construit en 1975 pour les besoins du collège « Joseph Fontanet ». C'est un équipement sportif majeur du bassin albertvillois, tant dans son utilisation scolaire qu'associative. Quelques aménagements ont été réalisés depuis sa construction, notamment une extension de la chaufferie a été réalisée en 1992 et une remise au propre des vestiaires en 2015. Ce gymnase est à usage exclusif du collège de Frontenex durant le temps scolaire. Sur les autres horaires, le gymnase est utilisé par des associations sportives du territoire (tennis, foot, badminton, etc....). De nombreuses demandes du monde associatif ne peuvent être accordées faute de créneaux disponibles sur l'équipement.

Aujourd'hui, le gymnase « Les Grands Champs » peut être qualifié de vétuste. En effet, la structure dans sa globalité est non-isolée. Le sol est usé, déchiré voir par endroit troué. L'éclairage est en partie non fonctionnel et énergivore. Les vitrages ont une performance énergétique plus que limitée et le chauffage par aérotherme ne se règle pas. Du côté des vestiaires, on constate également leur vétusté, malgré l'aménagement de 2015. En effet, les châssis vitrés disposent d'un vitrage simple, la dalle est non isolée et il n'existe aucun système de ventilation. Par ailleurs, les espaces de rangement et de stockage sont trop petits.

Suite à ce constat, il est proposé de rénover entièrement le bâtiment existant d'un point de vue énergétique et fonctionnel. Cette extension permettra de doubler sa capacité de vestiaire et de rangement ce qui permettra de densifier son utilisation tout en conservant la même surface du plateau sportif. Concernant le volet énergétique une refonte global du système de chauffage et une isolation complète du bâti existant est envisagée. Une toiture photovoltaïque sera également intégrée pour les besoins en autoconsommation.

Le coût estimatif de cette rénovation est estimé à 1 634 930 € HT.

Le plan de financement prévisionnel pour l'opération « Rénovation lourde du gymnase de Frontenex, les Grands Champs » est le suivant :

Financeurs	Taux	Montant
Région Auvergne Rhône-Alpes	20,12 %	329 000 €
Département de la Savoie	39,75 %	650 000 €
Agence Nationale du Sport	9,17 %	150 000 €
Total des subventions publiques	69,04 %	1 129 000 €
Autofinancement	30,96 %	505 930 €
Total	100 %	1 634 930 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le projet ci-avant « Rénovation lourde du Gymnase de Frontenex LES GRANDS CHAMPS » ;**
- **approuve le portage de la maîtrise d'ouvrage de l'opération « Rénovation lourde du Gymnase de Frontenex LES GRANDS CHAMPS » par la Communauté d'Agglomération Arlysère ;**
- **approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 1 634 930 € HT ;**
- **approuve le plan de financement de ce projet faisant apparaître l'ensemble des cofinancements sollicités ;**

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter les subventions les plus élevés possibles auprès de tout organisme susceptible d'apporter des financements ;**
- **inscrit les crédits nécessaires au budget de la Communauté d'Agglomération Arlysère ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à faire les démarches nécessaires et à signer les documents afférents à ce projet.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

